Date de création de fiche : 10/02/2024	Date CST : 13/05/2024	Date de mise à jour :

FICHE DE POSTE

Responsable du service Territoire

Catégorie : A	Filière : administrative ou technique
Cadre d'emploi : attaché territorial / Ingénieur territorial	Fiche métier : responsable développement territorial / responsable du patrimoine de la voirie et des réseaux divers
Temps complet	NBI : 15 points* / Groupe RIFSEEP : 2

* Si encadrement de 5 agents minimum, filière technique

Titulaire du poste : *création de poste - F*

Service : Direction aménagement du territoire

1. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE : **Directeur(trice) de l'aménagement du territoire**

2. MISSIONS/ACTIVITÉS :

L'agent(e) en poste a pour mission d'anticiper et d'organiser les nouvelles compétences en relation avec la politique d'aménagement du territoire liée au développement durable, à la montée en puissance du PNR et à la gestion de l'eau, en collaboration avec l'équipe placée sous son autorité. Concernant la compétence urbanisme et habitat, il/elle a pour objectif de traduire les orientations politiques en programmes d'action, de piloter, animer et évaluer ceux-ci.

Ses missions sont :

- Assurer l'encadrement et la coordination des équipes du service et superviser les missions du service du Territoire ;
- Préparer, planifier et suivre le programme d'investissements conformément aux compétences exercées ;
- Faire exécuter les différentes opérations prévues au budget et en faire le suivi financier ;
- Participer à la rédaction des appels d'offres et analyse des offres ;
- Participer au suivi des projets des communes qui en font la demande (y compris déplacements dans les communes du territoire) ;
- Gérer le planning des projets et rendre compte régulièrement ;
- Rédiger les courriers, comptes rendus, notes et fiches de suivi correspondants ;
- Assurer la veille technique et juridique en lien avec les missions exercées ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat ;
- Planifier et programmer les opérations de voirie ;
- Assurer la gestion et la maintenance durable des réseaux d'éclairage public ;
- Estimer les coûts des ouvrages et vérifier la faisabilité économique et financière du projet.

Polyvalence minimale propre aux équipes réduites avec les agents de CdF.

3. COMPÉTENCES REQUISES :

- Techniques de gestion et d'organisation de chantiers ;
- Normes et règles de sécurité sur les chantiers ;
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité ;
- Techniques de négociation et de communication ;
- Connaissances managériales ;
- Cadre réglementaire de la délégation de service public ;
- Maitrise du fonctionnement des EPCI ;
- Bonnes connaissances de l'assainissement collectif et autonome, des techniques de voirie et réseaux divers et connaissance de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Communication écrite et orale notamment dans les relations avec les entreprises et administrés ;
- Sens de l'organisation et gestion des priorités ;
- Maitrise de la réglementation des marchés publics et de la loi sur l'eau ;
- Maitrise des outils bureautiques et logiciels métiers dédiés.

4. PROFIL :

- Discrétion
- Sens des responsabilités
- Encadrement d'équipe
- Rigueur et méthode
- Disponibilité et réactivité
- Capacité d'adaptation
- Force de propositions
- Prise d'initiatives
- Autonomie

<u>L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires du code général de la fonction publique.</u>

Lieu d'affectation : 1 rue Philibert Audebrand – 18200 Saint-Amand-Montrond

Saint-Amand-Montrond, le XXX

Le Président	**Le Directeur de l'aménagement du territoire**	**L'Agent**